

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 12
de Votants : 12

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 17 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19h00, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. CAILHOL Gérard, M. DURAND Damien, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Absents : M. BERNARD Arnaud, Mme DELMAS Lidwine, Mme METGE Magali.

Secrétaire de séance : M. CAILHOL Gérard

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Objet : Attribution de subventions aux associations.

Le Conseil municipal,

Considérant que la commune a sollicité les associations afin de connaître leur souhait quant à l'attribution de la subvention communale ;

Considérant les réponses apportées par les associations concernées ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 150 € à chacune des associations suivantes :

- Association Sportive Vabraise : 150 €
- La Rayssagole : 150 €
- Les Amis de la Maison des Echevins : 150 €
- Les Badistes Vabrais : 150 €
- Les Improvivabrais : 150 €
- Les Randonneurs du Vabrais : 150 €

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE
DELIBERATION : 2026-062
Code matière : 7.5.2

Accusé de réception en préfecture
012-211202866-20260917-2026062-DE
Reçu le 24/09/2026

- Parents d'élèves Ecole Privée : 150 €
- Scrabble Club du Rougier : 150 €
- Vabres d'Hier à Demain : 150 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures au Registre
POUR EXTRAIT CONFORME
Signé : Le Maire
Frédéric ARTIS



Le secrétaire de séance
Gérard CAILHOL